

LA SENTINELLE

Journal antialcoolique paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

Pour la France, 1 abonnement, un an.	1 »
— — — — — 3 — — — — —	2.50
— — — — — 10 — — — — —	8 »
(Ces abonnements peuvent être servis à des adresses différentes)	
Pour l'Étranger, 1 abonnement, un an.	1.50
A partir de 3 abonnements, servis à la même adresse, mêmes prix qu'en France	

RÉDACTION & ADMINISTRATION

LYON — 24, Rue des Passants, 24 — LYON

Envoyer à cette adresse toutes les Correspondances, Annonces, Abonnements, etc.

PRIX POUR LA DISTRIBUTION

25 Exemplaires	1 »	100 Exemplaires	3 »
50 — — — — —	1.75	200 — — — — —	5 »
Anciens numéros dépareillés, 1 fr. le cent, port en sus.			

ANNONCES

La ligne 0.50
Pour les annonces un peu importantes, traiter de gré à gré

AVIS IMPORTANT

Pour un grand nombre de raisons que nos lecteurs comprendront aisément, nous nous sommes décidés à rendre la *Sentinelle* mensuelle. Elle paraîtra donc, désormais, le 10 de chaque mois et le prix de l'abonnement en sera porté à 1 fr.

Les nouveaux abonnés pour 1896 qui nous adresseront le montant de leur abonnement avant le 31 décembre 1895, recevront le présent numéro gratuitement. Ceux d'entre eux qui voudraient posséder la collection complète de notre journal, surtout pour suivre en entier l'intéressant feuilleton, *Mémoires d'un ivrogne*, pourront acquérir les six numéros parus en 1895 au prix de 0 fr. 30.

Nous prions instamment nos abonnés de 1895 qui ne nous ont pas fait encore parvenir le montant de leur abonnement, de vouloir bien nous l'adresser le plus tôt possible, en se réabonnant pour 1896. A partir du mois de janvier nous nous croirons autorisés à faire recouvrer par la poste les abonnements pour les deux années 1895 et 1896, soit 1 fr. 50, plus les frais, en tout 1 fr. 85. Les personnes qui ne voudraient pas se réabonner pour 1896, voudront bien nous le faire connaître en nous envoyant le montant de leur abonnement de 1895.

L'envoi d'un simple mandat-carte au nom de l'Administrateur de la *Sentinelle* est la manière la plus économique de s'abonner.

LES SECTIONS DE TEMPÉRANCE POUR ENFANTS

... Nous sommes en France très en retard sous le rapport de l'organisation des sections de tempérance pour enfants. Il n'est pas suffisant de décréter un enseignement anti-alcoolique dans les écoles, il faudrait, comme en Belgique, un directeur de l'enseignement pour favoriser la création de sociétés de tempérance scolaires, où les enfants s'engageraient, dès l'âge de 7 ans, à ne boire aucune liqueur jusqu'à l'âge de 20 ans. Ces sociétés belges ont déjà groupé plus de 25,000 élèves.

En Suisse, l'enseignement anti-alcoolique scolaire existe déjà dans plusieurs cantons. De plus, la société de l'Espoir, destinée aux enfants, vient à peine de se fonder et compte déjà environ un millier d'abstinents.

En Suède, en Norvège, en Danemark, dans le grand duché de Bade, à Brême, en Russie, la lutte est déjà engagée.

En Angleterre, on compte 2 millions 1/2 d'enfants abstinents.

En Amérique, 16 millions d'en-

fants sont soumis à un enseignement anti-alcoolique, et l'on peut affirmer que les petits abstinents s'y chiffrent par millions. 42 États, sur 45 que compte l'Amérique du Nord, ont établi des lois spéciales contre l'alcoolisme.

Mais comment faut-il s'y prendre en France pour faire œuvre durable dans cette direction ?

Les expériences faites dans le Midi, au sein de la classe ouvrière, nous ont amené à penser qu'il était préférable, dans les commencements, de laisser de côté l'organisation des comités d'enfants, nommés par les enfants. Ils sont loin d'être mûrs pour le régime des sociétés régulièrement organisées.

La méthode la plus pratique serait la suivante : une ou deux personnes abstinentes, préférablement des dames ou des jeunes filles, s'entendent pour fonder et diriger une réunion hebdomadaire de tempérance.

Elles se font prêter un local, elles invitent les enfants de la rue à venir apprendre des chants de tempérance et leur promettent quelques feuilles ou images en guise de récompense.

Elles feront chanter ces enfants autant qu'elles le pourront, en ayant soin d'expliquer les paroles, ce qui permettra de donner tout naturellement quelques instructions sur l'alcoolisme et ses funestes conséquences. Puis elles raconteront quelques faits se rapportant au sujet.

Elles s'efforceront d'amener les enfants à assister de temps en temps à ces réunions. L'étude et la récitation de dialogues, roulant sur les préjugés régnants au sujet de l'alcoolisme, peuvent être aussi très utiles. Enfin on invitera les enfants à signer et on tâchera de les visiter dans le courant de la semaine pour s'informer de leur fidélité à leur engagement.

N'eussiez-vous qu'une petite classe de 5 ou 6 enfants que vous réuniriez chez vous ou ailleurs, régulièrement, auxquels vous témoigneriez quelque bonté, vous auriez peut-être empêché 5 ou 6 personnes de se perdre corps et âme, et vous auriez peut-être contribué à former pour l'avenir 5 ou 6 chefs de famille abstinents qui feront honneur à leur patrie.

Un auteur anglais, Lytton, dit quelque part : « S'il est un bien que nous fassions dans ce monde sans nous en douter, sans soupçonner tout son effet sur les âmes, c'est lorsque nous montrons de la bonté envers l'enfant au moment où il fait ses premiers pas dans la vie ! »

C'est à cette noble tâche de l'éducation de l'enfant dans des principes qui seront pour lui de puissants préservatifs, que je vous invite à vous consacrer, vous surtout Mesdames et Mesdemoiselles, qui savez mieux que nous toucher le cœur des petits.

Ne vous laissez arrêter par aucune objection ; ne voyez que les avantages et le but de cette croisade dont les conséquences se feront sentir à bref délai pour le plus grand bien du peuple dont vous êtes un peu les anges gardiens.

E. LENOIR.

Opinion des médecins sur l'Alcool

L'ALCOOL N'EST PAS UN ALIMENT

Le vin est un très énergique excitant, mais il n'est pas un aliment... il ne peut être que l'adjuvant utile, mais très accessoire, d'une bonne et suffisante alimentation. On doit bien se garder de fonder la croyance aux propriétés nutritives du vin sur ce fait, que celui qui boit beaucoup de vin ou de liquides alcooliques a besoin de moins d'aliments. C'est un malade dont l'alcool a supprimé l'appétit à force d'irriter les organes digestifs. La fièvre aurait autant de titres à être regardée comme un aliment... et si parfois un embonpoint trompeur se produit, si certains buveurs engraisent, c'est que l'alcool s'est emparé de tout l'oxygène du sang ; il n'en reste plus pour brûler les aliments gras qui s'accumulent dans les tissus ; dépôt inutile qui attestent non la santé, mais l'imperfection de l'assimilation. La graisse se dépose dans tous les organes : foie, reins, cœur, vaisseaux ; elle altère leurs fonctions, cause des hydropisies et des dégénérescences fatales.

Dr RIANT.

Conte de Noël

L'enfant du buveur.

Dans une grande ville que je ne veux pas nommer, il y avait une fois un petit garçon qui s'appelait Georges. Et ce petit garçon quoique âgé déjà de huit ans, était encore bien petit ; il était maigrelet et avait l'air bien souffreteux. Il était chétif et pâle, le pauvre petit, parce qu'il n'avait pas toujours de quoi manger. Et il n'avait pas toujours de quoi manger parce que son père était un ivrogne et que les ivrognes dépensent tout leur argent au cabaret sans s'inquiéter de la nourriture de leurs petits enfants ; et celui-ci, non content de dépenser ainsi tout ce qu'il gagnait, volait même souvent, pour boire, ce que sa femme gagnait péniblement pour acheter un peu de pain à son Georges bien-aimé.

Les parents de ce petit garçon habitaient une étroite mansarde, tout en haut, au sixième étage, près des toits glacés, d'une grande maison située dans un des quartiers les plus populeux de la ville. Et la maison était bien vieille et bien sale, et la petite mansarde bien étroite et bien laide.

La maman du petit Georges travaillait beaucoup. Elle faisait de la lingerie pour les magasins. Mais on gagne peu d'argent avec une aiguille, les travaux de femme sont si mal payés ! Et pour comble de malheur, il y avait souvent des chômages. C'est ce qui était arrivé un peu avant Noël. Aussi elle n'avait plus de travail la maman. Et quand les pauvres gens n'ont pas de travail, ils n'ont pas d'argent et quand ils n'ont pas d'argent, ils ne peuvent pas acheter du pain pour manger non plus que du charbon pour se chauffer.

La huche était donc vide et le fourneau ne ronflait plus dans la cheminée.

Le matin du beau Noël, le petit Georges s'éveilla au son joyeux des cloches ; il s'hâta à la hâte et vite courut voir dans la cheminée ses petits souliers. Il les y avait placés la veille, parce qu'on lui avait dit et il en était certain, ayant vu cela les années précédentes, que le bon Jésus, la nuit de Noël, descend par

la cheminée et dépose de jolies choses dans les souliers des petits enfants. Mais quel ne fut pas son étonnement, ils étaient vides les petits souliers !

Il fut bien déçu, le pauvre petit. C'était la première grande épreuve de sa vie. Aussi son cœur devint bien gros et il eût grande envie de pleurer. Il appela alors sa maman pour lui demander pourquoi le bon Jésus l'avait oublié.

Elle était là, la maman, couchée sur une misérable paille, immobile et pâle. — Le père était absent, il n'était pas rentré ; il avait sans doute passé la nuit de Noël à boire et à faire la noce avec les camarades, au cabaret. — Il l'appela plusieurs fois et elle ne répondit pas. Il la prit par la main et cette main était froide et glacée ; il voulut l'embrasser et son front était froid comme le marbre. Il se dit alors : « Elle a bien sommeil ma maman, et elle doit avoir bien froid », et en bon petit garçon qu'il était, il ramena aussi soigneusement qu'il le put, les couvertures sur ses épaules pour qu'elle eût moins froid, car il aimait beaucoup sa maman et il prenait bien soin d'elle, le petit Georges. Puis il attendit.

Il attendait immobile, assis sur le bord de la paille, les mains dans les poches, les jambes serrées l'une contre l'autre à cause du froid, et son haleine montait dans l'air glacé comme une buée légère, et de temps à autre il était obligé de souffler dans ses doigts pour les empêcher de s'engourdir.

Il aurait bien voulu que sa maman s'éveille. Il l'appelait de temps à autre, mais sa maman dormait toujours.

L'heure du déjeuner était venue et il avait faim, car il n'avait eu la veille qu'un morceau de pain bien petit, tout ce qui restait à la maison. Et sa maman n'avait rien mangé depuis deux jours, il se le rappelait maintenant, et il pensait qu'elle devait avoir bien faim, elle aussi.

Comme le froid le saisissait, il sortit pour aller courir et se réchauffer. Mais il fut bientôt obligé de ralentir le pas, il éprouvait une grande fatigue.

Il marcha donc plus lentement au milieu de la foule affairée, et personne ne prenait garde à ce pauvre petit loqueteux, transi et souffrant. Il était là bien seul, lui si faible et si triste !... et une larme parfois perlait dans ses yeux et puis roulait silencieuse sur sa joue rouge de froid, et parfois aussi un sanglot étouffé soulevait sa maigre poitrine.

Après avoir erré longtemps dans les rues, il arriva près d'une salle qu'il connaissait bien, car c'était là que se tenait son école du dimanche. Et comme il vit devant la porte beaucoup de gens rassemblés, il se souvint que c'était précisément à cette heure-là que sa monitrice lui avait dit de venir voir l'arbre de Noël.

Il s'approcha donc et vit en effet le bel arbre, étincelant de lumière et d'or, au fond de la salle.

Il allait rentrer, quand tout à coup deux méchants garçons qui se disputaient se jetèrent sur lui et le firent rouler dans le ruisseau.

Il se releva étourdi, crut qu'on le poursuivait et courut se cacher au fond d'une cour, derrière de vieilles caisses qui y étaient entassées.

Il resta là recroquevillé, pelotonné, à demi mort de peur et de froid, les joues rouges, les oreilles violettes, souffrant aux mains, aux pieds, à la tête et surtout à l'estomac. Il avait tant de mal, le pauvre petit, qu'il n'aurait jamais cru qu'on pût tant souffrir sans mourir. « Je vais attendre ici un moment, se dit-il, jusqu'à ce que je sois reposé, puis je retournerai vers maman et nous irons ensemble à l'arbre de Noël. »

Mais après être resté là quelques instants, il sentit ses paupières s'appesan-

tir. Ce fut comme s'il s'endormait, comme si ses douleurs s'apaisaient soudainement et s'il entraînait dans la réalité d'un beau rêve. Un homme au regard d'une douceur infinie, vêtu de blanc, s'approcha et le prit avec tendresse par la main.

Dès que le petit Georges vit ce personnage à l'air si bon, il sentit qu'il l'aimait. Il lui sembla qu'il le connaissait depuis longtemps ; et il le connaissait, en effet, car c'était ce bon Jésus dont sa maman lui avait parlé si souvent.

Alors il n'eut plus ni faim ni froid ; une douce chaleur l'enveloppa, il se sentit une force inconnue jusque-là, et, chose étrange, ses petits vêtements de pauvre, usés et rapiécés, furent transformés en vêtements si beaux qu'il n'en avait jamais vu de semblables, même chez les enfants riches.

Le bon Jésus l'invita avec douceur à le suivre, promettant de lui faire voir un arbre de Noël plus beau que tous les arbres de la terre.

Ils traversèrent ensemble une campagne merveilleuse. Partout des fleurs et de la verdure, des cascades argentines tombant des rochers des montagnes, de petits ruisseaux mystérieux gazouillant sur les cailloux à demi cachés sous les herbes, des lacs bleus, des forêts ombreuses avec des arbres toujours verts et de petits oiseaux bavards tout plein les branches, et tout cela éclairé par une belle lumière pure comme l'aurore, douce comme les premiers couchers de soleil.

Ils marchaient très vite et pourtant ne se fatiguaient pas, et sur leur route ils ne rencontraient que des gens au visage souriant et heureux. Ces hommes avaient l'air de jouir tous d'une jeunesse éternelle et une joie sans borne remplissait leur cœur, parce qu'il n'y avait dans ce pays ni pauvreté, ni deuil, ni haine, ni tourments d'aucune sorte.

Tout cela était déjà très beau, mais ce fut bien autre chose quand ils arrivèrent à la demeure de Jésus. C'était un palais féerique, tout d'or et de cristal, et au milieu était une salle si grande que l'œil ne pouvait en apercevoir l'extrémité. Ce jour-là était un grand jour de fête, la fête anniversaire de la naissance de Jésus, et un arbre de Noël immense, couvert de toutes sortes de fruits, illuminé par des millions de lampes de toutes couleurs, était au milieu de la salle. Autour de l'arbre, une foule innombrable d'enfants, vêtus de blanc, chantaient, joyeux, un cantique nouveau, le cantique de Jésus, en s'accompagnant de harpes d'or.

Le petit Georges se mit avec eux et chanta lui aussi en s'accompagnant d'une de ces harpes dont il était tout étonné de savoir si bien jouer, et ce chant était si beau et sa voix si suave, qu'il en était dans le ravissement.

Son bonheur aurait été complet, s'il ne s'était souvenu en ce moment de sa pauvre maman qu'il avait laissée froide et pâle dans sa misérable mansarde. Cette pensée l'attrista soudain et il se retourna pour attrister sa mère. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir alors près de lui, dans la foule joyeuse qui l'entourait, sa maman bien-aimée. Comme il l'embrassa avec tendresse ! Ils pleurèrent tous les deux, mais de joie, ce sont les seules larmes qu'on verse dans la demeure de Jésus.

Pendant que le petit Georges et sa maman étaient si heureux dans le ciel, des hommes noirs étaient venus prendre le corps de la femme de l'ivrogne et celui de son garçon qu'on avait trouvés morts, ils les avaient emportés au cimetière et jetés dans la fosse commune.

Les méchantes langues du quartier n'avaient pas manqué de dire : « C'était bien la peine que cette mère et son enfant aient de la religion et prient le bon Dieu, ils n'en sont pas moins morts tous deux de faim et de froid. S'il existe, le bon Dieu, il a bien autre chose à faire qu'à s'occuper des pauvres gens. » Mais eux, dans l'éternel séjour de paix et de bonheur, louent à jamais le bon Jésus qui les a retirés de la sombre vallée des larmes pour les couronner de gloire durant l'éternité, et faire d'un petit misérable un ange aux ailes d'or.

Albin LAFONT.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

Voici, à titre de documents, le texte des deux circulaires que M. Poincaré, pendant qu'il était ministre de l'instruction publique, adressait aux recteurs et aux préfets, concernant l'organisation de l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles :

Paris, le 2 août 1895.

Monsieur le Recteur,

Vous trouverez ci-joint le texte d'une circulaire que j'adresse à MM. les préfets en même temps qu'un rapport adopté par la Commission (1) que j'ai instituée pour rechercher les moyens de combattre l'alcoolisme par l'école.

La Commission a pensé — et je suis entièrement de son avis — qu'il est nécessaire d'appeler également l'attention des élèves des écoles normales sur les dangers de l'alcoolisme, qu'aucun programme nouveau n'est à introduire à cet effet, mais qu'il suffit de recommander aux professeurs de développer davantage les parties des cours de sciences, d'économie politique, d'hygiène et de morale qui se rapportent à la question dont je vous entretiens.

Je vous prie de vous concerter avec M. l'inspecteur d'Académie pour qu'une plus large place soit faite, dans les divers enseignements des

(1) La commission est composée de MM. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, président ; Bergeron, Buisson, Gaurès, Lancereaux, Lannelongue, Legrain, Magnan, Marilliet, Henry Monod, Philibert, Roubinowitch.

écoles normales, à l'étude des devoirs envers soi-même, à la description du corps humain, à l'examen de la composition chimique de l'alcool et des boissons alcooliques. Ces développements et ces démonstrations contribueront, je n'en doute pas, à éclairer les élèves sur les redoutables conséquences de l'alcoolisme.

Recevez, etc.

Le Ministre de l'instruction publique,
Signé : R. POINCARÉ.

Paris, le 2 août 1895.

Monsieur le Préfet,

L'opinion publique se préoccupe des ravages causés par l'alcoolisme. De tous côtés on recherche les mesures qu'il conviendrait de prendre pour combattre ce redoutable fléau. Dans des discussions récentes, la Chambre des députés et l'Académie de médecine ont signalé les progrès inquiétants de l'alcoolisme dont les effets peuvent compromettre l'avenir de la race.

De nombreuses associations, créées sous les impulsions les plus diverses et les plus honorables, ont engagé la lutte avec une louable énergie.

Pour me permettre de me rendre compte de leurs moyens d'action, des résultats qu'elles obtiennent et du concours que l'Etat pourrait leur prêter, j'ai réuni au ministère une commission composée de personnes que leurs travaux désignaient spécialement à mon choix.

La Commission a été unanime à penser que l'Université pouvait exercer une action efficace par les conseils donnés à la jeunesse qui fréquente ses écoles.

Je vous envoie le texte du rapport qui résume ses premiers travaux.

La Commission estime — et j'approuve entièrement ses vues — qu'il est indispensable d'agir tout d'abord sur l'enfant par l'école, d'inspirer de bonne heure à l'enfant la crainte des boissons alcooliques en lui montrant les accidents irréremédiables qu'elles causent à l'organisme et les dangers de toute nature que l'abus en fait courir à la famille et à la société.

Point n'est besoin pour cela de modifier les programmes en vigueur dans les établissements d'enseignement primaire à leurs différents degrés.

Dans chacun de ces programmes, en effet, se trouvent déjà tous les points essentiels d'un enseignement qu'il suffira d'exposer avec plus de développements, ainsi que la Commission l'a constaté dans son rapport. Mais, bien que ces matières ne soient pas nouvelles, beaucoup de maîtres pourront éprouver quelques difficultés à les enseigner, ou quelque embarras à se procurer les matériaux dont ils auront besoin. Je tiens à vous dire que la Commission a bien voulu accepter de rédiger elle-même, sous la forme d'un « guide pratique », les commentaires du programme que l'instituteur doit suivre.

Je n'hésite donc pas à m'adresser au personnel dévoué des instituteurs, sûr qu'il ne manquera pas de collaborer à une œuvre d'un si grand intérêt social.

Je ne doute pas que votre haute intervention ne produise les plus heureux effets et je vous prie, en insérant la présente circulaire au Bulletin du département ainsi que le rapport ci-joint, d'y joindre, d'accord avec M. l'inspecteur d'Académie, les instructions que vous jugerez à propos de rédiger.

Recevez, etc.

Le Ministre de l'instruction publique,
Signé : R. POINCARÉ.

Le congrès de la Croix-Bleue à Lyon

Le deuxième congrès national français de la Croix-Bleue, s'est tenu à Lyon, du 20 au 23 octobre dernier. Les 28 sections actuellement organisées étaient représentées par 30 délégués officiels. Assistaient également à ce congrès : L. L. Rochat, A. Rochat, Ph. Châtelain et Milsom, membres du Comité international de la Fédération et M. Th. Muller, représentant les sociétés du canton de Vaud.

Les progrès de la Croix-Bleue sont encore lents en France ; l'œuvre rencontre de nombreuses difficultés. Son principe d'abstinence totale en tient éloignés beaucoup d'hommes désireux de faire quelque chose contre l'alcoolisme, mais qui ne veulent pas aller jusqu'à la suppression de toute boisson fermentée. Elle compte néanmoins actuellement, en chiffres ronds, 1.500 membres dont 500 anciens buveurs, ce qui est très encourageant si l'on songe qu'il s'agit de faire mentir le proverbe, trop souvent vrai, hélas ! « qui a bu boira. »

A l'occasion de ce congrès, plusieurs réunions ou conférences publiques ont eu lieu et ont obtenu un grand succès. Citons la réunion pour enfants du dimanche après-midi avec de belles projections lumineuses dirigées par M. Milsom, de Genève, et des explications pleines d'à-propos et entrecoupées d'appels incisifs faits par M. G. Fulliquet. Le dernier tableau résumait tous les autres : un homme, un buveur en guenilles, est debout, l'air vanné, cassé, vieilli avant l'âge, il contemple mélancoliquement l'œuvre de toute sa vie, c'est un immense tas de tonneaux vides ! Près de là un autre homme, un abstinent, physionomie souriante, l'air fort et robuste, malgré son âge, contemple aussi son œuvre et c'est une charmante maisonnette entourée d'un joli jardin et habitée par une heureuse famille. Ces tableaux étaient de nature à produire une grande impression sur l'esprit des enfants. Comme ceux-ci étaient nombreux — une douzaine de cents — cette séance ne sera pas perdue. Ajoutons que la chorale de la Société de tempérance de Lyon, habilement dirigée par M. H. Barbezat, n'a pas peu contribué au succès de cette soirée.

Une conférence donnée par MM. le docteur Legrain, R. Sallens, L. L. Rochat et G. Fulliquet, à l'amphithéâtre de la Faculté des lettres, a obtenu également un grand succès. Un public de sept à 800 personnes ne s'est pas lassé d'écouter les orateurs pendant plus de deux heures. Après le magistral discours de M. Sallens, qui est actuellement un de nos meilleurs orateurs français, et la causerie si intéressante de M.

MÉMOIRES D'UN IVROGNE

— SUITE —

NOUVELLES ÉQUIPÉES A MAUVES ET A VALENCE

J'avais pour camarade à la pension un charmant camarade, dont la bonne humeur ne tarissait jamais. Toujours gai, M. Charles, c'est ainsi qu'il s'appelait, avait une parfaite égalité de caractère, riant de tout et de rien et en tout temps. Aussi était-il aimé de tous ; il eut été difficile qu'il en fut autrement. J'ajouterai que mon joyeux compagnon était le voyageur de la maison Ozier, négociant en vins et spiritueux et que, comme moi, il était alors âgé d'un quart de siècle. Son amitié devait m'être funeste, comme vous allez le voir.

Certain jour, le Rhône ayant subi une crue, nous fûmes obligés d'arrêter les travaux ; les feux de la drague furent éteints et je résolus de profiter de cet arrêt momentané pour faire une promenade du côté de Glun, petit village voisin de Mauves. Comme je passais devant les caves de M. Ozier, mon ami Charles m'apercevant, me hêla avec son rire perpétuel ; puis, clignant de l'œil, m'invita à entrer dans le vaste enclos renfermant les celliers de son patron et me les fit visiter.

Ce que je vis de foudres alignés, je ne saurais le dire, je ne m'en souviens plus ; mais ce dont je me souviens bien ce sont les gracieuses invitations de mon cicerone, dont la main droite constamment armée d'une coquette tasse en argent, débordante de pétillant nectar, se tendait vers moi et offrait à mes lèvres avides le breuvage tentateur.

Tous les crus y passèrent, et certes il y

en avait ; lorsque je voulais refuser et que je repoussais de la main la coupe enchanteresse : « c'est la dernière tasette » me disait mon tentateur avec son accent méridional et son malicieux sourire. La dernière tasette, hélas ! fut tirée des flancs d'un fut de vieux rhum, dont l'effet devait scandaleusement se faire sentir à quelques heures de là.

De ma promenade à Glun, il n'en avait plus été question. L'heure du souper était venue et nous primes ensemble le chemin de la pension. Une soif ardente me desséchait la gorge ; pour l'éteindre je bus avidement et presque coup sur coup le contenu d'une grande bouteille de vin rouge mise au frais pour notre repas du soir, et au lieu de manger, je m'assoupis sur la table, pendant que mon éternel rieur, hâchant le patois du cru avec mon hôte, racontait l'odyssée de ma promenade autour des fûts de la cave de son patron.

Je dormis longtemps et je ne me réveillai qu'à la voix de la maîtresse de maison qui m'engageait bien charitablement à rentrer dans ma chambre pour continuer mon somme qu'elle avait été forcée d'interrompre, l'heure de se retirer étant venue. « Une bonne nuit vous fera du bien, me dit-elle, embrassez votre oreiller de ma part et demain votre tête sera guérie. »

J'aurai dû suivre cet excellent conseil, mais je n'en fis rien. La démarche lourde, chancelante, je quittai la salle d'auberge et me dirigeai machinalement à l'aventure sur la route.

La nuit était complètement venue, il pouvait être neuf heures environ, heure presque indue au village ; aussi aucun bruit ne se faisait entendre et tout dans la nature invitait au repos. J'essayai de m'orienter mais je ne pus y parvenir. J'étais hébété, j'avais perdu la connaissance des lieux. Subitement je vis briller une clarté à ma gauche, à quelques cin-

quante pas environ de moi. Je me dirigeai de ce côté et bientôt je me crus comme un bourdonnement, un brouhaha de voix humaine, il me semblait distinguer, quoique confusément, des ombres allant, venant, comme dans une danse fantastique ; ces ombres étaient projetées par la lumière sur la façade d'une grosse maison bourgeoise, que je reconnus à la fin pour être la demeure de l'instigateur de mon tir aux assiettes. J'avancai toujours et je pénétrais bientôt dans le cercle lumineux qui m'avait attiré et qui provenait tout simplement d'un éclairage à giorno jaillissant du petit magasin de la buraliste. Devant la porte et les fenêtres se tenaient groupés une douzaine de jeunes gens du village, fumant leur pipe et causant des affaires du jour.

Mal me prit de passer par là, car il me sembla que des regards ironiques étaient jetés sur ma chère petite personne, très vaniteuse et surtout très susceptible ce soir là. Est-ce que je fus provoqué ou provoqué-je moi-même maladroitement ces jeunes gens ? je ne sais. Mais il arriva ce qui devait infailliblement arriver, un conflit éclata brusquement :

J'apostrophai brutalement d'inoffensifs fumeurs qui ne m'avaient fait aucun mal, un torrent d'invectives grossières s'échappa de mes lèvres. Le silence avec lequel furent accueillies mes bordées d'injures excita au plus haut point ma ureur : une rage folle s'était emparée de moi, mon exaltation dépassait toutes les bornes ; j'étais fou furieux. Ces jeunes gens voyant à qui ils avaient à faire, me laissant déminer comme un possédé, se contentant de hausser les épaules. Je pris enfin le parti de les laisser et je m'en allai dans la nuit en criant comme un forcené.

Après être tombé une fois dans le fossé de la route d'où j'eus grand peine à sortir, je coupai à travers champs, obéissant à je ne sais quelle idée, et j'allai

m'empêtrer dans ce que je crus être de jeunes plantations. Je tournai et retournai sur moi-même comme un renard pris au piège, mais bientôt, cédant à la fatigue et aux effets narcotiques de l'alcool, je m'abattis comme une masse, brisant tout dans ma chute. De Charybde, j'étais tombé en Scylla. Si je relate ici cet incident de peu d'importance, à première vue, c'est qu'il devait avoir pour moi de graves conséquences.

Les premières lueurs du jour me surprirent endormi. Mais bientôt la fraîcheur du matin opéra sur moi. Je me relevai meurtri, contusionné, engourdi, ahuri, ne sachant trop où j'étais, faisant appel à mes souvenirs. Je fis quelques pas au dehors du fourré dans lequel j'avais été retenu prisonnier et ma surprise ne fut pas petite quand je reconnus que je m'étais vautré, tel est le mot propre, au milieu d'un carré de pois de Paris de belle venue et soigneusement ramés, fleurs et fruits gisaient tristement écrasés sur le sol que j'avais longtemps piétiné. Quelques braves paysans passèrent près de là se rendant aux champs, ils me regardèrent avec surprise, mais aucun d'eux ne m'adressa la parole. Une heure après j'étais rentré chez moi, tête basse et honteux.

Le soir de ce même jour j'eus besoin d'aller au bureau de tabac pour faire quelque emplette. J'affrontai les regards de la brave mère Martin qui, après m'avoir servi en silence, fronça les sourcils et les poings sur les hanches m'apostropha ainsi : « Si j'avais été à la place des garçons du village, je « vous aurais étrillé d'une belle façon, « hier soir, quand vous les insultiez. « Vous aviez donc le diable au corps « pour vomir tant d'injures, c'est hon- « teux, vous pouvez vous montrer main- « tenant dans le village, allez !... » J'oubliai de ramasser le peu de monnaie

L. L. Rochat sur l'histoire des Sociétés de tempérance, M. le docteur Legrain, dans un exposé scientifique très clair et très convaincant a montré les dangers que les alcools et même les simples boissons fermentées font courir à la santé publique. Un certain nombre de personnes ont été si bien convaincues par cet exposé que, dès le lendemain, elles se sont mises à ne boire que de l'eau. L'une d'elle nous a écrit depuis qu'elle avait mis toute sa famille à ce régime et qu'elle s'en portait à merveille. Vu l'heure avancée M. G. Fulliquet n'a pu prononcer que quelques paroles pour clore la séance.

Mais si les membres de la Croix-Bleue savent travailler et faire des discours ils savent aussi être gais; ceux qui en doutent n'auraient eu qu'à assister aux deux banquets qui ont été donnés au commencement et à la fin du congrès; ils n'étaient pas moroses ces buveurs... d'eau et quels coups de fourchettes, mes amis!... J. B.

L'ALCOOLISME EN ALGÉRIE

D'après M. Rouby, cité par la *Revue scientifique*, à quelques exceptions près les Arabes ne boivent que de l'eau, tandis que les colons européens boivent tous de l'absinthe et de l'alcool. Conséquence de ce fait: il est entré du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 1895, à l'asile d'Aix-en-Provence, venant de la province d'Alger, 16 aliénés alcooliques, dont 14 colons et 2 arabes seulement.

Et il faut remarquer que sur 1.459.000 habitants, il n'y a que 133.000 Français. Ainsi sur une population 9 fois moindre, les colons français ont 7 fois plus d'aliénés.

M. Rouby estime que dans le département d'Alger, la proportion des alcooliques non aliénés est la suivante: 2.000 arabes ivrognes contre 4.400 colons alcooliques à divers degrés.

Voilà une constatation inquiétante pour l'avenir de notre colonie: l'Algérie pourrait revenir à ses anciens maîtres, les vainqueurs disparaissant plus rapidement par l'alcoolisme que par les coups de fusil.

QUELQUES EFFETS DE L'ALCOOLISME

Dans une conférence faite à Lausanne, M. le Docteur Forel a déclaré, que 11 % des décès, dans la population mâle au-dessus de 20 ans, en ces dernières années, dans 43 villes Suisses, ont été causés par l'alcoolisme.

Le même orateur constate que 70 % des crimes contre les personnes, sont dus à l'ivresse. En 1894, 37 % des aliénés internés à l'asile de Burgholzi, près de Zurich étaient des alcooliques.

Tournées de Conférences

Un grand nombre de sociétés antialcooliques en formation désireraient faire donner des conférences, mais leurs ressources ne leur permettent pas encore de payer seules les frais d'un conférencier qui viendrait de loin. Il y aurait avantage de s'entendre pour organiser des tournées régionales de conférences faites par le même conférencier. Les frais de déplacement de celui-ci étant supportés par plusieurs sociétés seraient moins onéreux.

Le moyen le plus pratique d'arriver à cette entente sera, nous semble-t-il, le suivant: Que les sections qui prennent l'initiative d'appeler un conférencier, veulent bien nous le faire savoir; nous l'annoncerons dans *la Sentinelle*, et les autres sections qui voudront profiter de l'occasion, étant prévenues, n'auront qu'à s'entendre, soit avec cette section, soit directement avec le conférencier. Les communications devront nous parvenir le 3 du mois au plus tard, pour le numéro qui doit paraître vers le 10.

N. D. L. R.

LES SUICIDES D'ALCOOLIQUES

Les suicides d'alcooliques, d'après les statistiques de 1892, les dernières qui aient été publiées, figurent pour 954 sur 8.884 cas; mais ce chiffre n'est qu'approximatif, parce qu'il ne comprend guère que les individus arrivés à la dernière période de la maladie. Ces cas sont relativement rares en comparaison des individus qui, sans être alcooliques dans le sens pathologique du mot, sont arrivés graduellement par l'abus de l'alcool à l'affaiblissement de leurs facultés et qui n'ont plus la raison et la force suffisantes pour réagir contre un malheur imprévu qui les laisse sans défense.

Un Directeur de Fabrique intelligent

La feuille de tempérance belge *le Bien social* parle d'un M. de Brauwer, directeur de l'usine à gaz de Bruges (Belgique), qui a publiquement déclaré que désormais il accorderait la préférence aux abstinents, pour obtenir les places vacantes dans son usine, et que tous ceux de ses ouvriers qui étaient presque abstinents, ou feraient vœu d'abstinence, obtiendraient une amélioration de paie de cinq pour cent. M. de Brauwer a même fait l'expérience que ses ouvriers abstinents fournissaient un travail plus considérable et meilleur que les préten-

du buveurs modérés, qu'ils étaient exposés à moins d'accidents que ces derniers.

Cela explique les réflexions qu'il a faites et les résolutions qu'il a prises dans l'intérêt de ses affaires.

L. DUBOIS.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS

Lyon. — La section de la Croix-Bleue de Lyon qui comptait en janvier dernier 107 membres actifs, en compte aujourd'hui 147, dont 76 hommes et 71 femmes. Le nombre de ses adhérents est passé dans le même laps de temps de 330 à 450, savoir 230 hommes et 220 femmes. Elle se compose donc aujourd'hui de 597 membres, sur ce nombre, 277 ont signé pour se corriger, et sont par conséquent des anciens buveurs guéris ou en voie de guérison, 60 sont abstinents depuis 5 ans et plus. La section compte en outre une centaine de membres cadets.

Pourquoi faut-il qu'une œuvre aussi excellente et dont les résultats positifs sont si tangibles, soit entravée dans sa marche par un déficit qui atteindra bientôt 2,000 francs et qui menace de paralyser tous ses efforts. Si de nouvelles ressources ne lui sont pas assurées d'ici au 1^{er} janvier prochain, elle va être obligée de réduire de moitié le traitement déjà si modeste de son agent, M. Ferrand, dont le travail zélé et intelligent a déjà porté tant de fruits. Laissera-t-on périr cette œuvre, au moment où l'alcoolisme menace de tout submerger, faute de quelques misérables gros sous!...

Marseille. — La Croix-Bleue compte à Marseille 57 membres actifs, savoir: 29 hommes et 28 femmes. Le nombre des adhérents est de 62, soit en tout 120 sociétaires, dont 24 anciens buveurs. La section cadette donne beaucoup d'encouragements.

Une asile antialcoolique.

Quelques dames, amies de la Croix-Bleue, encouragées par l'appel publié récemment par M. Legrain sur la nécessité de créer des asiles pour buveurs, ont eu l'idée d'ouvrir, à partir du 1^{er} janvier prochain, un établissement destiné aux femmes alcooliques. Cette maison en partie montée déjà et admirablement située, tout près de Lyon, à Sainte-Foy, ne nécessitera que peu de frais d'installation et pourra rendre d'importants services. Les dames qui s'occupent de la

fondation de cette œuvre font appel à l'appui de toutes personnes qui voudraient y concourir. Les dons seront reçus avec reconnaissance par M^{me} Muller-Beauval, pension Beau-Séjour, à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône).

VARIA

Taches d'huile, taches de graisse

A l'aide d'un tampon de linge, imbiber la tache avec de l'essence de térébenthine bien pure, frotter avec les mains la partie tachée, la mouiller encore avec un peu d'essence et la recouvrir avec de la terre de pipe ou de la cendre tamisée. Une demi-heure après, on brosse l'endroit qui avait été taché et on termine le nettoyage avec un peu de mie de pain.

Les étoffes de soie et de laine fines se nettoient au moyen de l'alcool. On en imbibe la partie tachée et on repasse avec un fer chaud en interposant un papier de soie ou un linge fin qu'on déplace à chaque coup de fer. Quand le papier ou le linge ont absorbé la graisse, on verse sur l'étoffe quelques gouttes d'éther sulfurique.

On trouve dans le commerce une espèce d'argile à détacher connue sous le nom de pierre à détacher et qui convient bien aussi pour cet usage.

AVIS

NIMES. — Nos abonnés de cette ville peuvent remettre le montant de leur abonnement au Trésorier-Adjoint ou à l'un des Secrétaires de la Ligue antialcoolique, qui voudront bien nous le faire parvenir.

Ouvrages reçus

Almanach du Tempérant pour 1896. Lyon, VACTRIN, 10, rue Lanterne. Prix 0,30. Très intéressant et très instructif, comme toujours, cet almanach. Il devrait pénétrer dans tous les foyers. Nous prions nos amis de faire tous leurs efforts pour le répandre.

Bulletin de la Société française de Tempérance, année 1895, nos 1, 2 et 3. ASSÉLIN et HOUZEAU, éditeurs, place de l'École-de-Médecine, Paris. Prix 2 fr. 50. Cette publication qui contient, outre le compte rendu des travaux de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme, un certain nombre d'études originales d'un grand intérêt, est envoyée gratuitement aux membres titulaires de la Société. Cotisation 10 fr. par an.

Le Gérant, G. FERRAND.

Imprimerie Nouvelle, rue Ste-Catherine, 3, Lyon.

qui me revenait et je partis vous devinez dans quels sentiments.

Mais les choses ne devaient pas en rester là. L'acte d'avoir transformé en bauge à sanglier le carré de pois de Paris eut du retentissement jusqu'à Valence. M. Peloux en fut informé par un rapport spécial que lui adressa le curé du village qui avait reçu les doléances des religieuses auxquelles appartenaient les légumes mis en si piteux état par le fait de mon intempérance. L'incident grossi, comme toujours, bien qu'il fut déjà assez corsé, joint à d'autres faits de même acabit, provoqua mon brusque rappel au bureau de l'ingénieur.

En arrivant à Valence je fus accueilli par ces paroles: « Monsieur, je n'ai pas à me plaindre de votre travail, ce n'est pas là le motif de votre rappel, mais votre conduite privée à Mauves était détestable, honteuse même, vous ne pouviez plus rester dans un pays où vous étiez devenu un objet de scandale. A partir d'aujourd'hui vous reprendrez vos anciennes attributions dans mon bureau. »

C'en était fait de mon indépendance et partant de ma position à Valence, je le compris bien. La contrainte remplaçant la liberté, la suspicion faisant place à la confiance, rendirent intolérables mes séances au bureau. J'étais auparavant ouvert et gai, je devins taciturne et triste. Je travaillais sans goût, les yeux constamment fixés sur la pendule pour épier l'heure de la sortie des bureaux. J'avais de nouveau perdu la foi en mon avenir.

Pour donner le change à mon incurable ennui je passai follement l'hiver de 1867-1868, me prodiguant dans les bals publics et dans les cafés-concerts, passant ensuite les nuits à jouer à boire dans ma chambre qui j'avais transformée en tripot et qui était hantée par quatre ou cinq compagnons aussi viveurs que moi.

Cela ne pouvait durer. Dans le courant du mois de février je tombai sérieusement malade, par suite d'excès et je fus forcé d'aller me faire soigner à l'hôpital.

Confié aux bons soins de sœur Eudoxie, par l'Econome de l'hospice, j'étais bien traité. Quoique couchant dans une salle commune, j'avais un lit plus convenable que les autres malades et les repas m'étaient servis à part sur une table apportée pour moi de l'Economat.

Au bout de quelques jours je m'étais formé un cercle d'auditeurs attentifs par la façon amusante dont je contais des histoires plus ou moins fantastiques. Il fallait voir ces pauvres gens groupés autour de moi, près de l'énorme poêle en faïence, oublier leur position et leurs maux en écoutant mes élucubrations. Leur en ai-je conté à ces braves amis, pendant les quarante jours de mon internat! Tout mon répertoire y passa et certes il était fourni!...

Je me vois encore pérorant près la troisième fenêtre de gauche de la salle St-André, ayant à ma droite, en qualité d'aide de camp, l'ami Rival, l'infirmier sans peur et sans reproche. La graine de ces hommes là, hélas, est à jamais perdue.

Rival était Normand, il avait exercé dans son village l'honorable et modeste profession de perruquier, il connaissait tout, il avait tout vu et rien ne pouvait plus l'émouvoir. Impassible, presque froid; sententieux, d'une gravité de bedeau, digne, correct comme un clerc de procureur, il était le confident de tous les malades auxquels, invariablement il répondait avec une sage lenteur, après trois ou quatre hum! poussés avec componction: « L'on dit bien ceci, l'on dit bien cela, mais il est une chose, vois-tu mon pauvre ami... Ah!... Ah!... Ah!... » Ces trois interjections étaient modulées en decrescendo avec un art que l'infr-

mier avait su porter au sublime. Il eut de pâles imitateurs, mais il ne fit jamais d'élèves.

Et dire que cet honnête Normand fut la cause de mon départ! Je ne pus continuer ma cure à l'hôpital par suite d'un incident tragi-comique dont il fut le héros. Voici le fait: Nous étions, je crois, à la fin mars; c'était jour de fête; quelques-uns de mes camarades vinrent me voir, et chacun m'apporta des preuves de son amitié. Quelques instants après leur départ, je dissimulai entre le matelas et la pailasse de mon lit un respectable flacon de rhum et trois bouteilles de vin de Carnaz.

L'heure des visites étant passée, je fis signe à Rival, dont le lit était voisin du mien. Il comprit et s'approcha. Alors je débouchai un premier flacon, puis un deuxième; nous bûmes chacun le nôtre, en frères; puis je jugeai nécessaire, indispensable même de lui faire absorber un maître verre de rhum, afin de précipiter le vin. Malheur! la dose devait dépasser le but: ce ne fut pas le vin qui fut précipité, ce fut l'homme, et dans des circonstances véritablement homériques.

C'était l'heure du repas du soir, notre infirmier prit sa planchette à distribution, passa à son cou la courroie qui supportait cette table portative, puis se dirigea vers la cuisine d'un pas qui nous causa des inquiétudes. Nous le vîmes revenir une demi-heure après, sa planchette garnie de la marmite à soupe, des plats divers de viande, légumes, etc., flanqué de sœur Eudoxie, tenant d'une main une cuiller à pot, de l'autre une grande fourchette à trois dents, dite fourchette à bouilli.

Ferme, arqué sur ses mollets de coq, maître Rival vacillait légèrement, imprimant à son grand corps des soupçons de tangage qui fixèrent l'attention de la bonne religieuse. « Qu'avez-vous, lui dit

celle-ci; êtes-vous malade? Vous avez une drôle de mine ce soir. Vous êtes tout chose. » L'interpellé voulut répondre, nous le vîmes pâlir, puis rougir, mais comme il était obligé de suivre la sœur qui se hâta de faire la distribution, il allongea le pas plus qu'il n'eut fallu dans l'état où il était, bascula en arrière, puis se détendant à l'instar d'un ressort, il bondit sous le lit n° 17, où il disparut avec toute sa batterie de cuisine, ses soupes, ses sauces et ses légumes. Du grand Normand on ne voyait plus que les longues jambes qui s'agitaient convulsivement. Il fut relevé à moitié assommé.

Sœur Eudoxie, forcée de commander une deuxième édition du souper, me lança, en repassant devant moi, un regard qui ne me promettait rien de bon.

Une enquête fut ouverte et promptement close. Je fus reconnu seul fauteur du scandale et invité, dès le lendemain matin, à quitter l'hôpital, ce que je fis au grand chagrin de tous mes compagnons de chambre.

Quant à Rival, je ne le revis jamais!

Je retournai à ma pension. Deux jours après, je recevais un pli m'invitant à me présenter au cabinet de l'ingénieur. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner l'accueil qui me fut fait. Je donnai ma démission, et comme ma famille avait été instruite de ma maladie, je l'informai que j'avais obtenu un congé de convalescence d'un mois et je me rendis auprès d'elle, à St-Genix-d'Aoste.

Ce fut pendant ce temps que j'eus le bonheur de voir, pour la première fois, celle qui devait être la première compagne de ma vie, et que je devais faire tant souffrir.

(A suivre).

H. LOISEAU.

ÉTRENNES UTILES

CHEMISES POUR HOMMES

La chemiserie de Lyon étant très renommée, nos lecteurs qui voudront se servir dans notre ville apprécieront les sérieux avantages que nous avons obtenus pour eux de la part d'un très bon chemisier, ami de la *Sentinelle*. Celui-ci, par suite d'une combinaison spéciale qui lui évite tous frais généraux est en mesure de nous fournir dans ces conditions tout à fait exceptionnelles de bon marché des articles d'une solidité et d'une coupe irréprochables.

Ces objets n'étant confectionnés qu'au fur et à mesure des commandes, la livraison ne peut en être effectuée qu'au bout de quelques jours.

- Chemises blanches, très bon shirting, repassées, l'une 3 fr. 60, les 6... **20 »**
- Chemises flanelle-coton extra, inusable (indiquer la nuance), l'une 3 fr. 25, les 6 **18.50**
- Chemises blanches, très soignées, devants, col et poignets toile ou percale fine (la toile est un peu plus jolie mais fait moins d'usage que la percale), l'une... **5.75**
- Les trois... **16.50**
- Chemises en flanelle, pure laine, l'une... **8.50**
- Les trois... **25 »**

MESURES A DONNER POUR LES CHEMISES

- 1° Longueur du col du milieu d'une boutonnière à l'autre;
- 2° Longueur de la manche, poignet compris;
- 3° Grosseur de poitrine prise sous les bras;
- 4° Longueur du dos prise de la base du col jusqu'au pli du genou.

- Gilets de flanelle, pure laine, sans manches... **3.90**
- Avec manches... **4.90**
- (Indiquer seulement la grosseur de poitrine sous les bras et la longueur des manches.)

- Caleçons, croisé blanc, très bonne qualité... **3.75**
- (Indiquer la grosseur de ceinture et la longueur des jambes jusqu'à la cheville.)

Expédition franco en gare la plus rapprochée à partir de six objets au choix.

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant, à l'Administrateur de *La Sentinelle*.

HORLOGERIE

BIJOUTERIE, ORFÈVRE

DES MEILLEURES FABRIQUES

FORTES REMISES

Pendules, Réveils, Montres, Chaines, Bijoux
Bagues de mariage, etc.

ALLIANCES OR à 3 fr. 75 le gramme

COUVERTS (1^{er} Titre, depuis 4 fr.), Bronzes, etc.

REMONTOIRS : nickelés, depuis 5 fr. 50; acier bruni, depuis 6 fr.; argent, depuis 16 fr.; or, depuis 40 francs.

Désigner aussi exactement que possible l'objet qu'on désire et nous en ferons connaître le prix (joindre un timbre pour la réponse) ou bien si la commande est pressée nous en ferons l'expédition contre remboursement. Nos prix seront toujours inférieurs à ceux qu'on pourrait obtenir ailleurs. — S'adresser au bureau du journal.

CARTEL DE SALLE A MANGER

ou de Bureau, ovale, répétition Morez, très bon mouvement, repassé et réglé, d'une valeur d'au moins 50 francs, prix pour nos lecteurs... **34 fr.**

Ajouter 2 francs pour le recevoir franco de port et d'emballage.

REMONTOIRS très soignés, solides, pour hommes et pour dames, repassés et réglés. Prix, acier bruni... **18 fr.**

REVEILS : octogones vernis, 2 fr. 75; vainqueurs, 5 francs

COUVERTS (filets ou baguettes), 84 gr., la douzaine... **52 fr.**

CUILLERS à café, (filets ou baguettes), 18 gr., la douzaine... **15 fr.**

Réparations de Montres, Bijoux, Pendules, etc.

à des prix extrêmement bon marché

Montres : changement de ressort, 1 fr. 50; nettoyage de 2 fr. 50 à 3 fr. 75 (envoyer les objets au bureau du journal, 24, rue des Passants).

RÉCHAUDS A GAZ PORTATIF ET INSTANTANÉ

Produisant eux-mêmes par leur fonctionnement le gaz nécessaire à leur consommation

Ces réchauds offrent les mêmes avantages que les réchauds à gaz de houille ordinaires et dépendent beaucoup moins. Ils n'ont ni mèche, ni fumée, ni liquide, ni odeur, ils sont toujours propres et ne présentent absolument aucun danger, le réservoir qui alimente la formation du gaz étant relié au réchaud par un mince tube de cuivre de 2 millimètres qui permet de l'éloigner autant qu'on veut.

Le gaz est produit par la vaporisation de l'essence de pétrole, qu'on trouve partout. Cette opération se fait naturellement par la chaleur acquise à une certaine pièce du réchaud durant son fonctionnement.

La dépense n'est en moyenne que de cinq centimes par heure et la puissance calorifique, réglable à volonté, est telle qu'elle suffit à mettre en ébullition un litre d'eau en cinq minutes.

Ces réchauds peuvent être instantanément installés partout, ne tenant pas plus de place que les réchauds à pétrole et n'ayant aucun de leurs inconvénients, saleté, odeur, danger d'explosion, etc.

TARIF

- Réchaud de poche, diamètre 0^m15, prix... **10 fr.**
- — N° 1, diamètre 0^m18, prix... **15 »**
- — N° 2, diamètre 0^m25, prix... **18 »**
- Cuisinière à 2 réchauds, rampe cuivre sur le devant, 0^m60/0^m25, prix... **35 »**
- Potager à 3 réchauds et 1 grilloir (fourneau) à feu dessus et dessous, 0^m65/0^m30, prix... **50 »**
- Calorifère s'adaptant au réchaud n° 2, prix... **17 »**
- Chalumeau pour forger, tremper, souder, braser, prix... **18 »**

Le réchaud n° 2 (prix 18 fr.), est le plus avantageux pour les ménages. C'est celui sur lequel s'adapte un très joli calorifère qui suffit à chauffer rapidement une chambre de moyenne grandeur sans aucun inconvénient de fumée, poussière, etc.

Les personnes qui feront l'essai de ces réchauds y trouveront de tels avantages d'économie, de propreté et de sécurité, qu'elles ne pourront bientôt plus s'en passer.

Pour recevoir franco les réchauds de poche et n° 1 et 2, ainsi que le chalumeau, ajouter 0 fr. 60. La cuisinière, le potager et le calorifère, dont le poids varie de 10 à 15 kilos, seront expédiés en port dû, le prix de l'emballage du potager est de 1 fr. et celui du calorifère de 2 francs.

Adresser les commandes au bureau du journal

BICYCLETTES

GARANTIES DERNIERS PERFECTIONNEMENTS

FABRIQUÉES PAR LA

Maison JEANPERRIN Frères

FOURNISSEURS DE L'ARMÉE

BICYCLETTE DE LA SENTINELLE, article solide et élégant, gros tubes, derniers perfectionnements, roues de 70 x 70 ou 70 x 75, chaîne Humbert ou à rouleaux, moyeux à tambour, d'une valeur commerciale de 450 francs.

Prix de réclame { caoutchoux creux... **285 francs.**
pneumatiques Michelin, **340 —**

BICYCLETTE DE ROUTE, roues de 70 x 70 ou 70 x 75, douilles à billes, rayons tangents renforcés, chaîne Humbert ou à rouleaux, garde-crotte et frein facilement démontables, tête, fourches et autres parties nickelées.

Prix { caoutchoux creux, **260 francs**, au lieu de 350 francs.
pneumatiques... **310 —** 420 —

BICYCLETTE DE COURSES, roues de 70 x 70 ou 70 x 75, douilles, rayons tangents renforcés, chaîne Humbert ou à rouleaux, moyeux à tambour, pédalier étroit, tête, fourches et autres parties nickelées.

Prix, avec pneumatiques Michelin, **370 francs.**

ACCESSOIRES ET PIÈCES DE RECHANGE A TRÈS BON MARCHÉ

Ces bicyclettes sont garanties contre tout vice de construction et livrées franco d'emballage à la gare d'Audincourt (Doubs). Le port seul reste à la charge du destinataire.

Toute machine ne convenant pas sera échangée ou le prix en sera remboursé, à condition toutefois qu'elle n'ait pas servi et que le retour en soit effectué franco.

Pour bénéficier de ces réductions, toutes les commandes doivent être transmises à l'Administrateur de LA SENTINELLE et être accompagnées de leur montant.

Les bicyclettes de la Maison JEANPERRIN ont été adoptées pour le service de l'Armée et rivalisent avec celles de n'importe quelle maison française ou anglaise. Notre grande publicité et les avantages que nous offrons, nous promettant un chiffre de vente considérable, nous ont permis d'obtenir des conditions extrêmement favorables, et comme nous n'avons pas à prélever d'autres frais que ceux de notre publicité et de notre correspondance, nous pouvons livrer au prix du gros, ce qui nous permet de donner des bicyclettes de première marque aux mêmes conditions que les machines les plus ordinaires.

THÉS DE LA SENTINELLE

Égalant ou dépassant les meilleures qualités qui se trouvent à l'Étranger

Expédition franco à partir de 1 kilog.

ECHANTILLON de 50 gr.	PAQUET de 100 gr.	PAQUET de 500 gr.	COLIS de 2 k. 500
Congow supérieur.....	» 55	1 » 4 50	20 »
Mélange extra d'amateur.....	» 70	1 25 6 »	27 »
Mélange nectar.....	» 90	1 75 8 »	36 »

Pour recevoir ces thés franco, ajouter : pour 50 gr. 0 fr. 10, pour 100 gr. 0 fr. 15, pour 500 gr., 0 fr. 60.

BOITES A THÉ MÉTAL, façon chinoise, pour 500 gr. 1 fr. 25; pour 250 gr. 1 fr.

Adresser les demandes accompagnées de leur montant en mandat-poste à l'Administrateur de la *Sentinelle* ou à M^{lle} Marie MACH, directrice du café de Tempérance.

Ces thés, choisis parmi les meilleures qualités qui se consomment à l'Étranger et qu'on ne trouve pas en France où la clientèle est moins difficile, sont livrés néanmoins à des prix un peu inférieurs à ceux du commerce français. C'est dire qu'à qualités égales, ils ne redoutent aucune concurrence. Nous recommandons particulièrement, pour l'usage courant des familles, le mélange extra d'amateur, à moins qu'on ne soit pas arrêté par le prix du nectar qui lui est encore bien supérieur.

Nous engageons vivement tous les amateurs à nous demander nos trois échantillons de 50 gr.; à les comparer entre eux et à les mettre ensuite en parallèle avec le thé dont ils se servent ordinairement. Ils pourront ainsi juger nos qualités et nous faire leur commande en connaissance de cause s'ils le désirent.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

- Les dangers de l'Alcoolisme, par Albin LAFONT. — Prix... **0.50**
A partir de 10 ex. pris à la fois... **0.20**
- Les dangers du Tabac, par Albin LAFONT. — Prix... **0.25**
A partir de 10 ex. pris à la fois... **0.10**
- L'Alcoolisme, par le D^r LEGRAIN. — Prix... **0.50**

PHOTOGRAPHIE

APPAREILS MURER à main, avec tous leurs accessoires nécessaires pour pouvoir faire de la photographie, prix : 8/8, **34 fr.**; 9/12, **48 fr.**; 9/12 perfectionné, **63 fr.**

APPAREILS à pied, renfermés dans une boîte, contenant en outre, tous les accessoires nécessaires pour pouvoir faire de la photographie, prix : 9/12, **39 fr.**; 9/12 plus soigné, **62 fr.**; 13/18, **95 francs.**

Pour les appareils plus grands, demander le prix.

Ajouter 1 fr. 25 pour recevoir tous ces appareils franco de port et d'emballage.

S'adresser au bureau du journal.

Poudre et Elixir dentifrices de la « Sentinelle »

SUPÉRIEURS A TOUS LES PRODUITS SIMILAIRES

Prix pour nos lecteurs : au lieu de 1 fr. 75, la boîte... **1 fr. 25**
— — — — — le flacon... **1 fr. 25**

Pour recevoir la boîte ou le flacon franco, ajouter 0,25 centimes

Ces dentifrices, renfermés dans une jolie boîte en bois, fermant hermétiquement, et dans un élégant flacon bouché à l'émeri, sont fabriqués pour la *Sentinelle*, par un spécialiste des plus compétents et très sérieux, qui est arrivé, après de longues et patientes recherches, à obtenir des produits de qualité absolument supérieure.

La poudre blanchit très vite, par un usage quotidien, les dents même les plus noires, sans nuire en quoi que ce soit à l'émail ou aux gencives. Elle existe parfumée à la rose ou à la menthe. L'élixir, excellent pour les usages ordinaires concernant la propreté de la bouche, est, en outre, spécialement recommandé aux personnes qui souffrent des dents, pour prévenir cette affection si douloureuse et

même pour la guérir souvent instantanément.

Nous pouvons fournir également au prix de 1 fr. 25 une Brosse à dents de qualité supérieure et d'un modèle spécial. (Indiquer si on la désire douce, moyenne ou dure.)

Envoi franco à partir de trois objets au choix

(Toutes les commandes doivent être adressées à l'Administrateur de la « Sentinelle », 24, rue des Passants à Lyon, ou à M^{lle} Marie Mack, directrice du restaurant de Tempérance, même adresse, et être accompagnées de leur montant en mandat-poste, bon postal ou timbres-poste).

PIANOS & ORGUES

DE TOUS LES FACTEURS

Fortes Remises

Indiquer le genre d'instrument qu'on désire, avec le prix approximatif qu'on veut y mettre, et nous en ferons connaître le prix qui sera toujours inférieur à celui qu'on pourrait obtenir ailleurs. (Joindre un timbre pour la réponse).

N'étant pas marchands de pianos, aucun prix de vente ne nous est imposé par les facteurs, de sorte que nous pouvons faire bénéficier nos lecteurs de la plus grande partie des remises qui sont faites sur ces articles.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ-RESTAURANT

TEMPÉRANCE

24, Rue des Passants, 24

PRÈS L'ELDORADO

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX